

# LA COLLABORATION DE CLASSE MISE EN ÉVIDENCE

**Le mardi 28 avril 2026** était renouvelé le conseil de la Caisse primaire d'assurance maladie du cher.

La **CGT** a présenté une candidature à la présidence de ce conseil, présidence antérieurement occupée par la mutualité française. La **CPME** et la mutualité française présentaient également une candidature.

**Le grand traquenard a alors commencé** : toutes les autres organisations syndicales de salariés ont soutenu l'organisation patronale **CPME**, à savoir : FO, CFDT, CFE-CGC, CFTC.

**La CPME a donc obtenu le poste de Président du conseil grâce aux voix des organisations de salariés.**

Ces décisions ont été prises lors de dîners organisés par le patronat (CPME et U2P) et **auxquels évidemment la CGT n'a jamais participé, nous n'y étions surtout pas conviés.**

En contrepartie de cette trahison, le syndicat **FO** avait la soi-disant garantie d'obtenir la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidence, **qu'il n'a finalement pas obtenue !**

Le **MEDEF** a quant à lui soutenu la représentante de la mutualité qui a finalement **obtenu la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidence.**

Aussitôt élu, le Président CPME s'est empressé de créer une 3<sup>e</sup> Vice-Présidence dans laquelle l'**U2P** a été élue, là encore **grâce aux voix des organisations syndicales de salariés, contre la CGT.**

La **CFE-CGC, syndicat catégoriel de cadres a raflé la 2<sup>e</sup> Vice-Présidence** (représentativité à 12% au niveau national, 5<sup>e</sup> organisation syndicale).

La CGT, qui fournit un travail constant sur les questions de santé et de sécurité sociale, qui contribue aux débats dans les conseils grâce à ses analyses politiques et ses déclarations, est donc **une fois de plus écartée de toute forme de responsabilité dans l'institution.**

**On comprend donc pourquoi le paritarisme a encore vocation à exister.** Les organisations syndicales réformistes portent le patronat en responsabilité dans nos caisses de sécu plutôt que des représentants des salariés.

Ces mêmes patrons qui nous expliquent à longueur de journée que la cotisation sociale est une charge (80 milliards d'exonérations de cotisations sociales chaque année, 210 milliards d'aides publiques).

**Scandaleux !**

Les mêmes qui entendent nous imposer les retraites par capitalisation... **Pire, un des dirigeants de ce syndicat patronal a même été condamné pour fraude à la TVA.**

**Quant à FO, ce syndicat nous a même fait part d'avoir un accord national...avec le patronat !**

Nous avons donc un conseil de caisse où le patronat a raflé **3 postes sur 4** en responsabilité et où le collège salarié est **représenté par un syndicat catégoriel et peu représentatif.**

Voilà la conception de ces organisations à l'égard de leurs missions de représentation des assurés sociaux et de la démocratie. **Ils concluent des accords antinomiques fondés sur la trahison.**

En portant la doctrine patronale, toujours contre la CGT, **ces organisations réformistes contribuent par leur collaboration de classe à compromettre l'action syndicale.**

Ils **alimentent la défiance** à l'égard du syndicalisme, et **nourrissent** de fait un terreau fertile à l'extrême droite.

**Alors que l'on soit ouvrier, employé, technicien ou cadre, ne nous laissons pas duper, ces organisations nuisent à l'intérêt général.**

**Elles portent le fait patronal partout et collaborent dans les entreprises !**